

/ FUITES DANS LA PRESSE

Février 2013

D'UN RAPPORT DE LA COUR DES COMPTES SUR LES SALAIRES À EDF

LA FICELLE EST UN PEU GROSSE !

En même temps que l'ensemble des Organisations Syndicales représentatives d'EDF déposait un recours devant le Conseil d'État contre la nomination d'un haut fonctionnaire chargé de fermer Fessenheim, le Gouvernement n'a rien trouvé de mieux que de faire « fuiter » dans la presse un prétendu « scoop » sur la rémunération à EDF qui devait être rendu public demain.

Or, que reproche exactement la Cour des Comptes aux électriciens ? D'avoir une augmentation de la masse salariale 3 à 4 % l'an et de bénéficier d'un tarif agent « important ».

En disant cela, la Cour des Comptes oublie de dire que :

- les salaires à l'embauche sont plus réduits,
- les augmentations générales des salaires bénéficiant à chaque agent sont de plus en plus faibles
- les électriciens ont dû faire face depuis 10 ans à des réformes sans précédent, que ce soit en terme organisationnel (filialisation de RTE et d'ERDF) qu'en terme social (remise en cause d'une partie importante du régime des retraites).

Elle oublie aussi de souligner les efforts conséquents et quotidiens des personnels pour faire d'EDF et de ses filiales, en dépit des réorganisations, l'une des entreprises préférées des Français.

Elle oublie encore de pointer les augmentations de dividendes dont l'État a largement profité sur le dos des consommateurs.

FO s'étonne donc de cette attaque frontale contre les acquis sociaux des agents.

FO tient à exprimer sa détermination à réagir, à la hauteur de ses enjeux, si le Gouvernement voulait donner suite à ces préconisations de la Cour des Comptes qui sont injustes et partisans et que le personnel avait déjà fait échouer sous le Gouvernement précédent.